



17 février
2021

#aide #école

 ÉDUCATION

LE LYCÉE COCTEAU SOUTIENT SES APPRENTIS

Conformément aux engagements des opérateurs de compétences (OPCO), le Centre de formation des apprentis (CFA) Futurosud métiers du sport du lycée Jean Cocteau bénéficie de financements pour les personnes en contrat d'apprentissage.

Cette enveloppe dévolue aux 55 apprentis en brevet professionnel et diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS et DEJEPS), qui seront rejoints en mars par 15 personnes, grâce au travail de suivi de la Mission locale de Miramas, favorisera :

- la mobilité, grâce à une aide de 600€/apprenti au permis de conduire
- l'accès au numérique. En effet, la crise sanitaire a précipité certains jeunes dans une fracture numérique, ne leur permettant pas de suivre leur cursus de formation, faute d'outils informatiques.
La dotation de l'OCPO étant d'un maximum de 500€ par apprenti, l'équipe du CFA Futurosud de Miramas a décidé de la répartir de 2 manières, selon le choix de l'apprenti :
 - soit 500€ d'équipements sportifs (vêtements, chaussures, petit matériel)
 - soit 250€ d'équipements sportifs (vêtements, chaussures, petit matériel) + 250€ pour un ordinateur reconditionné.

La remise de matériel aura lieu le jeudi 18 février, à 11h, au lycée.

Engagé dans une démarche vertueuse, écologique et économique, le lycée Jean Cocteau collabore, depuis 3 ans, avec la société EVA qui récupère les portables des grandes groupes (Crédit agricole, BNP, Axa, etc) les remet à neuf, les équipe des logiciels adaptés (avec version actualisée et licence) et les revend entre 220 et 250€, avec une garantie maintenance de 1 an.